

MAIRIE DE CHEVINAY



CHEVINAY
69210

Mairie de CHEVINAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Délibération n° 2 – Séance du 20 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt mai,
le Conseil Municipal de la Commune de CHEVINAY, dûment convoqué
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Richard CHERMETTE, Maire

Présents : Frédéric PAULOIS, Christian DERBOUL, Françoise LEMERLE, Catherine DUCROUX, Patrick JOLIVET, Emmanuelle SECCIA, Virginie LAMONTAGNE, Marielle ENGELDINGER, Louis PASCUAL.

Absents excusés : Yoan LEVITE (pouvoir donné à Christian DERBOUL), Florian DOUHERET, Sophie DOURS, Liliane DENIS (pouvoir donné à Louis PASCUAL).

Date de convocation : 15 mai 2025

OBJET : Étude d'impact pluriannuel sur les dépenses de fonctionnement pour l'opération d'investissement « Réhabilitation, extension et rénovation énergétique de la salle des fêtes »

Monsieur le Maire indique que dans le cadre de la demande de subvention au Département, il est demandé une étude d'impact financier sur les dépenses de fonctionnement pour l'opération exceptionnelle d'investissement « Réhabilitation, extension et rénovation énergétique de la salle des fêtes ».

Vu l'article D. 1611-35 du Code général des collectivités territoriales stipulant que cette étude est obligatoire pour tout projet d'investissement dont le montant prévisionnel est supérieur à 150 % des recettes réelles de fonctionnement pour les communes dont la population est inférieure à 5000 habitants.

Après lecture du document, Monsieur de Maire demande au Conseil Municipal, l'approbation des éléments financiers produits dans l'étude jointe en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** l'étude d'impact financier annexée à la présente délibération,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits.

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Maire,
Richard CHERMETTE

Certifiée exécutoire par dépôt en Préfecture